



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 72554

Texte de la question

M. Philippe Folliot interroge M. le ministre de la défense sur le nombre de militaires du rang engagés. Il souhaiterait connaître la répartition par région des nouveaux militaires engagés au cours de l'année 2009.

Texte de la réponse

La répartition par région du nombre de militaires du rang engagés au cours de l'année 2009 est précisée dans le tableau ci-dessous :

RÉGION	NOMBRE d'engagements	TAUX D'ENGAGEMENT par région (%)
Alsace	328	2,13
Aquitaine	723	4,70
Auvergne	228	1,48
Basse-Normandie	260	1,69
Bourgogne	409	2,66
Bretagne	951	6,19
Centre	929	6,05
Champagne-Ardenne	476	3,10
Corse	112	0,73
Franche-Comté	240	1,56
Haute-Normandie	504	3,28
Île-de-France	1 814	11,80
Languedoc-Roussillon	753	4,90
Limousin	190	1,24

Lorraine	606	3,94
Midi-Pyrénées	728	4,74
Nord - Pas-de-Calais	974	6,34
Pays de la Loire	723	4,70
Picardie	514	3,34
Poitou-Charentes	552	3,60
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 378	8,97
Rhône-Alpes	1 005	6,54
Outre-mer et étranger	971	6,32
Total	15 368	

S'agissant du département du Tarn, 146 militaires du rang se sont engagés au cours de l'année 2009, dont 118 dans l'armée de terre et 28 dans la marine nationale.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72554

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2010, page 2242

Réponse publiée le : 4 mai 2010, page 4959